

L'université n'est pas la solution pour tous

Le juriste Olivier Beaud et le sociologue François Vatin estiment que l'université n'est pas conçue pour l'accompagnement d'une jeunesse en mal de socialisation

Par OLIVIER BEAUD
et FRANÇOIS VATIN

L'actuel gouvernement semble désireux de poser enfin le problème de l'entrée à l'université. Emmanuel Macron a eu le courage d'affirmer dans *Le Point* : « Nous ferons en sorte que l'on arrête de faire croire à tout le monde que l'université est la solution pour tout le monde. »

Une telle position rompt avec trente ans d'immobilisme. On a généralisé le baccalauréat comme diplôme de fin d'études secondaires sans mettre en cause son statut de premier grade universitaire donnant accès aux études de licence. Mais on ne s'est pas interrogé sur les besoins et les motivations d'une large partie du public qui entre à l'université sans avoir les capacités de poursuivre des études supérieures longues et même sans en avoir le désir. Comment peut-on penser que les bacheliers professionnels, dont le taux de réussite en licence en quatre ans (en comptant une année de redoublement), est d'environ 5 %, s'inscrivent à l'université avec un réel projet d'études ?

Il faut bien comprendre la nature de la crise : l'université française est en fait en manque de réels étudiants, car elle a été désertée par la fraction de la population bachelière en capacité de mener des études

longues. Prenons le baccalauréat

scientifique, qui représente aujourd'hui la moitié des effectifs du baccalauréat général : seuls 20 % de ces bacheliers s'inscrivent en premier cycle universitaire – hors première année de médecine, qui est une année de préparation au concours d'entrée en deuxième année. Si on se limite aux mentionnés (60 % d'entre eux), on peut diviser ce chiffre par deux ! La dégradation du premier cycle s'est diffusée à l'ensemble des cursus, car les universités peinent à récupérer, en master, le public qui a choisi une autre filière en première année. Cela s'est traduit par une croissance exponentielle de l'enseignement supérieur privé, qui accueille aujourd'hui environ 20 % des étudiants français.

UN GÂCHIS POUR TOUS

Quel paradoxe qu'une université surchargée en apparence, désertée en fait ! A la fin des années 2000, la situation s'est aggravée avec la crise économique qui a conduit à un nouvel afflux d'étudiants. Aussi, certaines filières « explosent » en première année. Or, depuis la loi LRU de 2007, l'Etat ne finance plus les universités au prorata du nombre d'inscrits ; il peut difficilement leur imposer d'accueillir des étudiants sans limite. On a donc tiré au sort, au risque de refouler des étudiants désireux et capables de mener à bien des études supérieures longues, au profit d'autres dont on était sûr qu'ils ne franchiraient pas la barre de la première année !

Ce scandale est une métaphore de l'absurdité du système actuel. Le tirage au sort est l'expression mathématique du refus doctrinal de toute sélection. Il garantit formellement la justice, à défaut de l'efficacité ou de la simple raison. Cette démonstration par l'absurde nous met face au réel. On ne peut plus surseoir à une réforme en profondeur des condi-

tions d'accès à l'université. Appelons cela comme on le voudra : sélection, orientation, prérequis. L'idée est simple : c'est un gâchis pour tous (enseignants, enseignés, nation dans son ensemble) que d'envoyer à l'université des jeunes gens qui n'en ont ni les capacités ni le désir.

L'enjeu n'est pas de fermer les portes à ceux qui ont réellement le désir de mener des études supérieures longues, même quand ils ont des lacunes dans leur formation secondaire. Pour ceux-là, il convient d'instaurer une année propédeutique à la

licence. Mais il faut arrêter d'orienter vers l'université tous ceux qui s'y inscrivent « par défaut », pour bénéficier de la Sécurité sociale, d'une bourse selon leur situation familiale, d'un permis de séjour, voire, seulement, par peur de la désocialisation après le baccalauréat. Cela signifie qu'il faut leur offrir des solutions alternatives, ne relevant pas forcément de la formation au sens strict.

MANQUE D'IMAGINATION

Nos enfants entrent aujourd'hui à l'école à l'âge de 3 ans ; ils en sortent avec le baccalauréat à 19 ans en moyenne. Comment ne pas comprendre qu'au bout de seize ans de scolarité, beaucoup aspirent à autre

chose ! Il faut fournir le cadre social permettant de sécuriser la multi-activité qui caractérise aujourd'hui notre jeunesse : activités salariées, engagements associatifs, voyages, etc. Pour certains, le désir d'études viendra plus tard, et il sera à l'honneur de l'université de les accueillir. L'obsession présente à inscrire à toute force la jeunesse jusqu'à un âge avancé dans des cursus de formation cache mal la volonté de peser sur les chiffres du chômage et le manque d'imagination dans la politique de la jeunesse.

Si nous voulons conserver en France une université digne de ce

nom, il faut la libérer de la charge d'une fonction qu'elle ne peut rem-

plir : l'accompagnement d'une jeunesse en mal de socialisation. L'université n'est donc pas la solution pour tout le monde. Inventons d'autres solutions et rendons aux universités françaises leur réelle fonction sociale. ■

Olivier Beaud est professeur de droit public à l'université Paris-II Panthéon-Assas, et président de l'association Qualité de la science française. François Vatin est professeur de sociologie à l'université Paris Ouest-Nanterre-la Défense Paris-X.

**LE TIRAGE AU SORT
EST L'EXPRESSION
MATHÉMATIQUE
DU REFUS DOCTRINAL
DE TOUTE SÉLECTION.
IL GARANTIT
LA JUSTICE, À DÉFAUT
DE L'EFFICACITÉ OU
DE LA SIMPLE RAISON**

Accès aux études supérieures : observons le modèle britannique

Depuis les années 1990, les universités britanniques ont su développer une politique qui promeut l'égalité des chances, explique le sociologue Jules Donzelot

Par JULES DONZELOT

Le traditionnel problème de la sélection à l'entrée de l'université a refait surface cet été à l'occasion du défaut d'affectation de plusieurs milliers de lycéens ayant formulé leurs vœux par le biais du logiciel Admission post bac (APB). Si le gouvernement a effectivement

trouvé une place à la plupart d'entre eux, le débat demeure. En témoignent les nombreux articles parus sur ce sujet et la propension frénétique des journalistes à interroger les membres du gouvernement sur cet enjeu. Quand une question monte à ce point en régime, on peut gagner à prendre quelque recul par rapport à la manière dont elle se trouve formulée

en France par rapport à d'autres pays.

Prenons le cas de la Grande-Bretagne, dont les politiques d'égalité des chances d'accès à l'université ont permis, en une vingtaine d'années et malgré l'existence d'une sélection à l'entrée, de réduire significativement les inégalités sociales tout en maintenant une croissance des effectifs. Soit, selon la célèbre typologie du sociologue américain Martin Trow (1926-

2007), le passage d'un système d'enseignement supérieur élitiste à un autre, universaliste.

Le paradoxe, en France, tient à ce que la conservation d'un droit universel des bacheliers conduit à rater cette transition d'un modèle élitiste vers un modèle universaliste. Pourquoi ce ratage ? Parce que le caractère absolu de ce droit d'accès au supérieur occulte le besoin d'organiser la mise en

cohérence entre les attentes des bacheliers en matière professionnelle et les contenus d'enseignement supérieur qui leur sont offerts. De par son

caractère universaliste, en effet, l'accès au savoir est perçu, en France, comme l'un des droits fondamentaux associés à la citoyenneté. Le détournement par le cas anglais constitue alors une ressource pertinente en raison des similitudes de fond entre ces deux pays. Or, on y découvre un système d'enseignement supérieur en passe de réussir, du moins comparé à la France, le double défi de la massification et de l'égalité des chances. Ce succès tient à la capacité croissante dont les universités ont fait preuve, depuis une vingtaine d'années, à aider les jeunes, dès le lycée, à formuler les choix de formation supérieure auxquels ils aspirent.

UN IMPACT DÉCISIF DÉMONTRÉ

Ce sont, là-bas, les établissements techniques et les universités moyennes qui ont lancé, dans les années 1990, les premières mesures importantes en faveur de l'égalité des chances. Les universités les plus élitistes ont finalement rejoint le mouvement

dans les années 2000. Les politiques menées au titre de l'égalité des chances se sont trouvées réunies dans le cadre du programme Aimhigh (2004-2011), avec pour mot d'ordre d'encourager les élèves les plus défavorisés à viser l'enseignement supérieur, tout en les informant de façon rigoureuse sur les conditions

d'accès et de réussite dans les différentes filières. Depuis la fin d'Aimhigh, les dispositifs concernés ont été intégrés au fonctionnement de toutes les universités par le biais de « contrats d'équité » passés entre elles et l'agence responsable de l'équité d'accès au supérieur (OFFA). L'égalité des chances a véritablement transformé la culture institutionnelle des universités, devenues plus inclusives.

Ce modèle d'action se caractérise par le choix de privilégier l'élévation des aspirations plutôt que les seules mesures de préparation scolaire et culturelle qui, en France, animent le programme Cordées de la réussite.

De nombreuses pratiques existent là-bas, que l'on ne trouve pas côté français : des soirées de présentation de l'université organisées dans les maisons de quartier, qui permet-

tent d'amorcer le dialogue avec les parents des futurs étudiants, des séjours d'immersion à l'université d'une à deux semaines pour les collégiens et les lycéens, des conférences universitaires dans les établissements secondaires, des bus itinérants se rendant dans les zones les plus éloignées des grandes villes afin de fournir un avant-goût des études supérieures aux élèves, et beaucoup d'autres.

Autant d'actions dont l'impact décisif a été démontré, et qui contrastent

fortement avec les seules mesures d'accompagnement scolaire et culturel des Cordées de la réussite. De sorte que l'on peut opposer un « modèle préparatoire », en France, à un « modèle aspirationnel », en Grande-Bretagne.

Précisons qu'une adaptation, en France, d'une de ces « bonnes pratiques » existe déjà depuis 2011, à Cergy-Pontoise (Val-d'Oise), l'Univ'd'hiver, un séjour d'immersion à l'université proposé chaque année, durant les vacances d'hiver, à une centaine de lycéens de seconde de l'agglomération.

Ces pratiques bénéficient, là-bas, à

dix fois plus d'élèves que n'en touchent actuellement les dispositifs français. L'existence d'une sélection à l'entrée des universités se présente alors moins comme un moyen de contrôle arbitraire des candidatures que comme la tentative, par les universités, de prolonger leurs efforts visant à s'assurer que ceux qui accèdent à leurs formations possèdent véritablement une chance d'y réussir. ■



Jules Donzelet est sociologue à l'École des hautes études en sciences sociales

**ON PEUT OPPOSER
UN « MODÈLE
PRÉPARATOIRE »,
EN FRANCE,
À UN « MODÈLE
ASPIRATIONNEL »,
EN GRANDE-BRETAGNE**